



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 mai 2019
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 22 de la résolution 2461 (2019) et du paragraphe 55 de la résolution 2431 (2018) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits survenus en Somalie au cours de la période allant du 14 décembre 2018 au 4 mai 2019.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. Les rapports entre le Gouvernement fédéral somalien et les États fédérés ont montré des signes d'amélioration à la suite de réunions tenues à Garoowe en marge de la cérémonie d'investiture, le 26 janvier 2019, du nouveau Président du Puntland, Said Abdullahi Mohamed Deni. Il s'agissait de la première réunion entre des dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés depuis juin 2018. Toutefois, la réunion de réconciliation n'a pas donné de résultats immédiats et la suspension de la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États fédérés a continué d'empêcher les principaux processus politiques et questions de sécurité de progresser au cours de la période considérée.

3. Un dégel des relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif a commencé à la suite du retrait, le 20 décembre, de la motion de destitution qui avait été déposée le 9 décembre 2018 contre le Président Mohammed Abdullahi « Farmajo ». Toutefois, les désaccords entre les deux chambres du Parlement fédéral ont conduit la Chambre haute à suspendre la coopération avec la Chambre du peuple (Chambre basse) le 1^{er} janvier, au prétexte qu'elle n'avait pas été consultée au sujet du budget de 2019 qui avait été adopté par la Chambre basse deux jours auparavant. Pour sortir de l'impasse, le Président Farmajo a demandé aux deux Chambres de former un comité de 10 membres qui serait chargé de recommander des mesures aux fins de la reprise des relations de coopération. Après un retard de deux semaines, le Président Farmajo a officiellement ouvert la cinquième session de la Chambre du peuple, le 27 mars 2019.



4. Le cycle électoral des États fédérés a commencé dans l'État du Sud-Ouest, où Abdiaziz Hassan Mohamed « Lafta Garen » a été élu Président le 19 décembre. Cette élection a fait suite à l'arrestation de Mukhtar Robow, ancien chef adjoint des Chabab et candidat à la présidence de l'État du Sud-Ouest, qui a conduit à de violentes émeutes lors desquelles des civils ont perdu la vie. Après avoir prêté serment, le 16 janvier, en tant que deuxième Président de l'État du Sud-Ouest, le Président Lafta Garen a entamé des pourparlers de réconciliation avec le sous-clan Leysan auquel appartient M. Robow. Au moment de l'établissement du présent rapport, les parties étaient parvenues à un accord sur le versement d'une indemnisation aux familles des personnes tuées pendant les affrontements, mais les grandes questions n'avaient pas encore été réglées, en particulier celles qui concernaient la remise en liberté de M. Robow, toujours en détention, et le partage du pouvoir. Mukhtar Robow est encore en détention. Les sept membres de la Commission d'établissement des faits de l'État du Sud-Ouest qui ont été nommés pour enquêter sur les violences survenues à la veille des élections ont publié, en février, un rapport dans lequel ils ont conclu que quatre personnes avaient été tuées, dont un membre de l'Assemblée de l'État du Sud-Ouest. Sous la tutelle du Ministère de la sécurité intérieure, l'administration fédérale a également mené une enquête dont les conclusions n'ont pas encore été publiées. Le 27 février, l'Assemblée a approuvé le Cabinet du Président Lafta Garen, formé de 25 ministres et 25 vice-ministres, dont trois femmes.

5. Au Puntland, le cycle électoral s'est achevé le 31 décembre 2018 pour les 66 nouveaux membres de l'Assemblée de l'État. Saïd Abdullahi Deni a été élu cinquième Président du Puntland le 8 janvier 2019. Ces deux processus ont certes conduit à un transfert pacifique des pouvoirs, mais le public a déploré un manque préoccupant d'inclusivité, constatant notamment qu'une seule femme avait été élue à l'Assemblée de l'État du Puntland.

6. Le Premier Ministre, Hassan Ali Khayre, s'est rendu à Kismayo, où il a séjourné du 11 au 14 mars et rencontré le Président du Djoubaland, Ahmed Mohamed Islam « Madobe » dans le dessein de régler les différends persistants entre le Gouvernement fédéral et le Djoubaland. Les deux dirigeants ont échangé des vues sur les préparatifs électoraux de l'État, la coopération entre le Gouvernement fédéral et le Djoubaland, l'appui à la sécurité des États fédérés, les transferts budgétaires et la contribution du Gouvernement fédéral aux politiques des États. Le Président Madobe a rendu la pareille par une visite à Mogadiscio le 25 mars, à l'occasion de laquelle il a rencontré le Président Farmajo pour poursuivre l'échange de vues. Les deux parties auraient trouvé un accord sur la reprise de la coopération. Par ailleurs, la tenue d'élections au Djoubaland a progressé car les membres de la commission indépendante chargée des élections et du découpage électoral ont été nommés puis leur nomination approuvée, respectivement les 23 et 24 mars. Toutefois, l'opposition a critiqué le fait que ce soit le Président Madobe qui ait directement nommé les membres de la commission et exigé que le processus soit plus transparent et inclusif. Le calendrier de la procédure de sélection de l'Assemblée régionale n'a pas encore été annoncé.

7. Au Galmudug, le calendrier électoral a continué de faire l'objet de différends. Fort du soutien d'opposants politiques de l'administration du Galmudug basés à Cadaado, le Gouvernement fédéral a déclaré que les élections devraient se tenir en juillet 2019. Le Président de l'État de Galmudug, Ahmed Duale Gelle « Haaf », quant à lui, a soutenu qu'elles devraient être tenues en décembre 2021, invoquant un mandat de quatre ans à compter du jour de la signature de l'accord du partage des pouvoirs entre Ahl al-Sunna wal-Jama'a et l'administration du Galmudug. En outre, cette dernière a continué de protester contre l'ingérence du Gouvernement fédéral dans ses décisions et de dénoncer l'absence de soutien budgétaire. Le 2 mars à Cadaado, les tensions entre le Gouvernement fédéral et le Galmudug se sont attisées lorsque du personnel de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité a tenté de reprendre

aux milices claniques locales le contrôle de la sécurité des locaux de la présidence du Galmudug. Grâce à l'intervention d'un groupe d'anciens, les milices ont évacué les lieux et cédé le contrôle à l'Agence.

8. Au HirChébéli, les rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif se sont améliorés dès lors que certains membres de l'Assemblée ont été nommés ministres. Dans le même temps, l'administration de l'État a fait part de ses préoccupations concernant les conséquences sur les conditions de sécurité que pourrait avoir le retrait des contingents burundais de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) qui a commencé au Moyen-Chébéli conformément à la résolution 2431 (2018). En mars, des membres du personnel de l'Armée nationale somalienne affectés au Bas-Chébéli et au Moyen-Chébéli ont temporairement abandonné leur poste pour protester contre le non-versement de leurs salaires. L'Assemblée régionale du HirChébéli a approuvé le deuxième budget de l'État, dont le montant était estimé à 12 millions de dollars.

9. Le Conseil des sages (Guurti) du Parlement du « Somaliland » a prorogé le mandat de la Chambre des représentants pour la cinquième fois, en raison de différends non réglés entre les parties concernant la Commission électorale nationale indépendante. Le Guurti a décidé que les élections législatives se tiendraient le 12 décembre 2019 au lieu du 27 mars 2019. Un nouveau retard ne saurait toutefois être exclu.

10. Les liens entre la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée ont continué de se resserrer. Les relations avec Djibouti se sont également améliorées après une visite officielle du Président de la République de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, à Mogadiscio le 16 mars 2019. Les rapports entre le Kenya et la Somalie se sont cependant détériorés et le différend maritime entre les deux pays s'est ravivé après la tenue, le 7 février 2019 à Londres, d'une conférence sur la prospection pétrolière et gazière. Le 16 février, le Gouvernement kényan a rappelé son Ambassadeur en Somalie, à la suite d'allégations selon lesquelles le Gouvernement fédéral somalien aurait mis aux enchères des gisements pétrolières et gaziers situés dans la zone maritime disputée. Le Gouvernement fédéral somalien a publiquement réfuté ces allégations, déclarant que l'objet de la conférence avait été d'échanger des données sismiques et non de mettre aux enchères des gisements de pétrole et de gaz. Le 6 mars, le Président Farmajo a rencontré le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, à Nairobi en présence du Premier Ministre éthiopien, Abiy Ahmed. À la suite d'une réunion entre les Ministres des affaires étrangères du Kenya et de la Somalie, le 3 avril à Nairobi, les deux parties ont exprimé leur ferme attachement à la normalisation des relations entre leurs pays et déclaré que, dans un premier temps, leurs Ambassadeurs respectifs devraient retourner à leurs lieux d'affectation diplomatiques.

11. Le 1^{er} janvier, le Ministère somalien des affaires étrangères a informé mon Représentant spécial pour la Somalie, Nicholas Haysom, qu'il n'était plus le bienvenu en Somalie. Le 4 janvier, j'ai publié une déclaration dans laquelle j'ai profondément déploré cette décision du Gouvernement fédéral et annoncé mon intention de nommer un remplaçant. Le 5 janvier, les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur regret face à la décision du Gouvernement fédéral. La Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, s'est rendue en Somalie les 29 et 30 janvier pour examiner les moyens de reprendre les relations après cette décision. À la fin de sa visite, le Gouvernement fédéral et l'Organisation des Nations Unies ont publié une déclaration conjointe indiquant qu'ils avaient examiné des mesures concrètes devant permettre à la MANUSOM et au Gouvernement fédéral de collaborer plus étroitement et qu'ils attendaient avec intérêt d'approfondir leur long partenariat.

B. Faits nouveaux survenus sur le plan de la sécurité

12. Les conditions de sécurité sont demeurées instables pendant la période considérée. Les Chabab sont restés les principaux auteurs d'attentats contre des bâtiments et des hauts-responsables du Gouvernement, contre les forces de sécurité ainsi que contre des restaurants et hôtels populaires. En mars et avril, une importante multiplication des attaques a été enregistrée à Mogadiscio, des incidents faisant intervenir des engins explosifs improvisés étant survenus presque tous les jours. Les attentats-suicides au véhicule piégé, les attaques aux engins explosifs improvisés télécommandés ou placés sous des véhicules, les attaques au mortier et les assassinats ciblés se sont poursuivis.

13. Rien qu'en mars, 77 attaques aux engins explosifs improvisés ont été enregistrées dans l'ensemble du pays. Il s'agit là du décompte mensuel le plus élevé depuis 2016. La majorité des incidents signalés concernait Mogadiscio, le Bas-Chébéli, le Bas-Djouba et la région du Gedo. À Mogadiscio, il y a eu 28 incidents faisant intervenir des engins explosifs improvisés, dont deux attentats-suicides au véhicule piégé, deux attaques avec d'autres véhicules piégés et une attaque complexe.

14. On a également constaté une augmentation notable du nombre d'attaques au mortier, ce qui a révélé que les Chabab avaient amélioré leur capacité de frapper des cibles stratégiques avec précision et exactitude. Le 1^{er} janvier, sept obus de mortier de 81 mm ont été lancés sur le complexe des Nations Unies à Mogadiscio, trois personnes ayant été blessées parmi le personnel et les consultants de l'ONU. Le 15 février, une attaque au mortier a été perpétrée contre une base militaire des États-Unis d'Amérique à Baledogle (Bas-Chébéli). Le 2 mars, les Chabab ont tiré cinq obus de mortier sur la Villa Somalia.

15. Les Chabab ont continué de commettre des attentats-suicides au véhicule piégé, notamment une attaque complexe menée le 19 janvier contre une base opérationnelle avancée des Forces nationales de sécurité somaliennes à Bar Sunguuni à Kismayo (Bas-Djouba) et un attentat-suicide au véhicule piégé perpétré le 29 janvier contre le monument Daljirka Dahsoon situé à proximité du Parlement de Mogadiscio. Les Chabab ont également continué de mener des attaques complexes à Mogadiscio, notamment celle du 28 février contre l'hôtel Makkah al-Mukaramah et l'attaque du 23 mars contre les Ministères des travaux publics et du travail, qui a coûté la vie au Vice-Ministre du travail, Saqar Ibrahim Abdalla.

16. Les opérations de sécurité se sont multipliées : les bases d'entraînement des Chabab ainsi que les points de rassemblement utilisés par l'organisation ont subi un grand nombre de frappes aériennes. Il semblerait que ces frappes aériennes aient dégradé la capacité opérationnelle et la liberté de mouvement des Chabab, mais qu'elles les aient également poussés à se rendre davantage dans les centres urbains, en particulier Mogadiscio, où ils risquaient moins d'être pris pour cibles d'attaques par les airs. Le nombre de frappes aériennes a néanmoins diminué en mars, passant à neuf, contre 24 le mois précédent, soit une diminution de 62 %. Au 4 mai, huit frappes aériennes avaient été signalées.

17. Une baisse globale de l'activité des partisans de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a été enregistrée au cours des deux derniers mois. Depuis février, néanmoins, des heurts ont été signalés dans la région de Bari entre des partisans de l'EIIL et des Chabab. Dans le Moyen-Chébéli, les Chabab ont cherché à profiter des mouvements de protestation de l'Armée nationale somalienne contre les retards accusés dans le versement des traitements, en occupant des positions temporairement abandonnées par les militaires.

18. Le 7 avril, un nombre indéterminé de personnes ont trouvé la mort dans des combats opposant des membres des forces du « Somaliland » et une milice locale qui aurait bénéficié de l'appui du Puntland. Ces heurts ont montré que l'instabilité perdurait dans la région de Tukaraq. Les tensions se sont également accrues dans la région du Sanaag à la suite des agissements d'un groupe de militaires transfuges du « Somaliland » qui étaient passés dans le camp du Puntland. Des aînés des communautés de la région du Sanaag ont engagé un travail de médiation préventive pour éviter une montée de la violence.

C. Évolution de la situation économique

19. Les efforts de mobilisation des ressources nationales consentis par le Gouvernement fédéral ont permis d'accroître les recettes. Le montant déclaré des recettes fiscales perçues entre janvier et novembre 2018 s'élève à 161 millions de dollars, contre 142,6 millions en 2017. Ces progrès sont la conséquence du travail de fond mené par les autorités pour élargir l'assiette fiscale, d'un meilleur respect de la législation, notamment grâce aux activités du Bureau des grands et moyens contribuables créé en juin 2018, et de l'amélioration de la capacité de recouvrement.

20. Malgré tout, de larges pans de la population restent exposés à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Dans son rapport sur la pauvreté et la vulnérabilité, qui paraîtra prochainement, la Banque mondiale estime que 77 % de la population somalienne vit en dessous du seuil international d'extrême pauvreté, qui est fixé à 1,90 dollar par jour. La pauvreté est particulièrement extrême et généralisée dans les zones rurales et les camps de personnes déplacées. Qu'il s'agisse de niveau de vie, d'éducation ou d'accès à l'eau et à l'assainissement, près de 90 % des foyers n'ont pas accès aux services de base – les niveaux de dénuement les plus élevés étant constatés parmi les populations nomades. Les ménages somaliens continuent d'être vulnérables aux chocs, notamment les catastrophes naturelles et les épidémies, les blessures ou la mort. Le faible niveau d'éducation, la dépendance excessive à l'égard des revenus agricoles, le fort taux de chômage, la pauvreté et la grande taille des ménages contribuent à cette vulnérabilité. Environ 15 % d'entre eux reçoivent des fonds provenant de l'étranger (dont le montant total est estimé à 1,3 milliard de dollars par an, soit environ 20 % du produit intérieur brut), qui contribuent grandement à réduire la pauvreté des ménages concernés et leur offrent une certaine protection contre les chocs.

21. Le troisième programme de référence du Fonds monétaire international (FMI), qui s'est déroulé de mai 2018 à avril 2019, a mis en lumière le fort attachement du Gouvernement fédéral au renforcement des capacités actuellement en cours et l'action engagée par ce dernier pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures afin de satisfaire aux conditions de mise en œuvre du programme. Le FMI demande également que des changements structurels soient rapidement apportés à la Banque centrale de Somalie et que soient prises des mesures de responsabilisation et de lutte contre la corruption, passant notamment par l'adoption de lois pertinentes. Lors d'une table ronde de haut niveau sur la Somalie, tenue le 12 avril à Washington dans le cadre des Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI, les principaux créanciers de la Somalie et ses principaux donateurs ont pris acte de la rapidité des progrès accomplis, en particulier s'agissant de la réforme des institutions économiques, ce qui permet au pays de s'approcher de l'étape du « point de décision » relatif à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Tous les principaux créanciers ont fait part de leur intention d'appuyer l'allègement de la dette somalienne, tandis que des participants à la table ronde ont souligné que certaines étapes clés devaient encore être atteintes. Autre fait positif, la

nomination du Gouverneur de la Banque centrale le 4 mars a également permis à la Somalie d'avancer vers ses objectifs de réforme économique.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Établissement d'un État fédéral opérationnel

1. Renforcement du fédéralisme

22. Bien que le statut de Mogadiscio dans l'architecture fédérale n'ait pas encore été examiné, l'Administration de la région du Banaadir a engagé des consultations sur l'élaboration d'un plan quinquennal de développement pour la ville de Mogadiscio et la région du Banaadir. Des représentants des 17 districts de la région et des responsables de l'Administration régionale se sont réunis le 16 février pour commencer à recenser les besoins et les priorités des habitants de la région pour la période allant de 2019 à 2024.

2. Processus de révision constitutionnelle

23. La coopération s'est améliorée entre les trois entités chargées de l'examen de la Constitution fédérale provisoire, à savoir la Commission parlementaire conjointe chargée de contrôler la révision constitutionnelle, la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution et le Ministère des affaires constitutionnelles, qui se sont réunies à Mogadiscio du 4 au 7 février. Au terme de la réunion, le Premier Ministre s'est félicité des progrès accomplis dans le processus de révision constitutionnelle, soulignant que cela demeurerait une priorité du plan d'action pour une politique inclusive. À l'issue de la réunion, les trois entités ont publié un communiqué dans lequel elles ont réaffirmé leur volonté de coopérer et souligné la nécessité d'éviter les querelles politiques qui pourraient compromettre le processus de révision constitutionnelle et d'accélérer le règlement des questions nécessitant des négociations politiques.

24. La Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution et le Comité de contrôle du Parlement fédéral ont procédé à l'examen technique de neuf des 15 chapitres de la Constitution fédérale provisoire ; cinq chapitres ont été soumis à la Chambre du peuple du Parlement fédéral pour examen.

25. Parmi les questions non résolues dans le cadre du processus de révision constitutionnelle figurent celles de la délimitation des pouvoirs, du partage des ressources, du système de gouvernance et du statut de Mogadiscio. Un consensus général a été dégagé entre les principaux acteurs sur les échéances et l'ordre dans lequel celles-ci doivent être respectées en vue d'achever la révision de la Constitution de manière inclusive avant la fin de 2019. Le Parlement fédéral devrait débattre des chapitres révisés en plusieurs phases, tandis que l'adoption finale de la Constitution portera sur l'ensemble du document. Lors d'une conférence tenue à Kismayo du 8 au 10 avril, des représentants techniques des deux niveaux de l'administration et des organes chargés de mener à bien la révision constitutionnelle se sont entendus pour lancer une campagne nationale de sensibilisation sur les chapitres déjà révisés. Lors de la réunion de Kismayo, les participants ont également exhorté le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération à conclure des accords politiques sur les questions constitutionnelles en suspens. À la suite du décès, en mars, du Ministre des affaires constitutionnelles, Abdirahman Hosh Jibril, l'ancien Ministre du travail et des affaires sociales, Salah Ahmed Jama, a été nommé Ministre des affaires constitutionnelles et officiellement intronisé le 15 avril.

3. Prévention et règlement des conflits

26. Le 30 décembre 2018, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a achevé la première version du Cadre de réconciliation nationale, qui a été approuvée par le Cabinet le 21 mars 2019. Le Cadre a pour objectif de mettre fin aux violences communautaires et de rétablir la confiance entre les communautés du pays. Du 19 au 21 février, le Gouvernement fédéral a organisé une conférence nationale de validation à laquelle ont participé des représentants de l'Administration centrale, des États fédérés, des régions, de la société civile et des communautés. Le 27 mars, lors d'une réunion informelle avec le Ministre de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, le « Groupe des Amis de la réconciliation » s'est engagé à appuyer le processus de réconciliation nationale par un travail de renforcement des capacités. Les 16 et 17 avril, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la MANUSOM et le Coordonnateur du Fonds pour la consolidation de la paix du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) pour la Somalie, le Ministère a organisé un atelier sur la mise en œuvre du processus de réconciliation nationale et examiné les étapes, les stratégies et le calendrier prévu.

27. Le 20 février, lors d'une rencontre avec le Premier Ministre éthiopien, Ahmed, à Addis-Abeba, le Président du « Somaliland », Muse Bihi Abdi, s'est engagé, en sa qualité de Président, à renforcer les relations de travail avec le Gouvernement fédéral somalien, lequel a publié une déclaration dans laquelle il se félicitait d'une telle annonce. Si le dialogue entre la Somalie et le « Somaliland » n'a pas progressé, un certain nombre de partenaires internationaux ont proposé de faciliter les pourparlers.

4. Appui aux élections au suffrage universel

28. Le Gouvernement fédéral s'est engagé à présenter, lors de la session qui se déroulera de mars à juin, le cadre juridique régissant les élections au Parlement fédéral. Le projet de loi électorale devait initialement être adopté en décembre 2018. Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi électorale et les modifications à la loi sur les partis politiques le 2 mai 2019. Les deux projets lois doivent être présentés au Parlement fédéral pour examen.

29. La Commission électorale nationale indépendante a poursuivi les préparatifs en vue de l'établissement des listes électorales au premier trimestre de 2020 et de la tenue d'élections au suffrage universel en 2020-2021 en élargissant sa structure infranationale. Elle met actuellement en place des bureaux locaux dans tous les États membres de la fédération, à Kismayo, Baidoa, Garoowe, Jawhar et Dhuusamarreeb. Pour appuyer la présence de la Commission électorale nationale indépendante dans les États et le renforcement des capacités techniques de celle-ci, la MANUSOM a déployé des spécialistes des affaires électorales dans les localités concernées, à l'exception de Dhuusamarreeb. Leur travail consistera principalement à prodiguer des conseils techniques en vue de l'établissement des listes électorales. La Commission électorale nationale indépendante est en passe d'achever la révision de son plan stratégique quinquennal. Au 4 mai, 50 partis politiques étaient provisoirement enregistrés auprès de la Commission.

30. En mars, la Commission électorale a décidé d'utiliser la biométrie pour l'inscription sur les listes électorales. Elle a poursuivi le recensement des sites où pourrait se dérouler l'inscription des électeurs à Mogadiscio et dans les États membres de la fédération, et procédera à des vérifications sur le terrain en 2019.

31. Le Ministère fédéral de la sécurité intérieure n'a pas encore officiellement nommé les membres de l'équipe spéciale chargée d'assurer la sécurité des élections.

Celle-ci devrait être composée de représentants nationaux et internationaux qui prévoient les mesures visant à sécuriser les opérations électorales en 2020-2021 et en superviseront la mise en œuvre.

B. Questions transversales

1. Égalité des genres et autonomisation des femmes

32. Le 20 janvier 2019, une annexe sur l'autonomisation économique des femmes à la politique nationale sur l'égalité des genres a été validée lors d'un atelier organisé par le Ministère des femmes et des droits de l'homme, auquel ont participé environ 40 représentantes et représentants de ministères fédéraux et d'organisations de femmes. Les 29 et 30 janvier, Women in Global Health, mouvement qui promeut l'égalité femmes-hommes parmi les dirigeants et hauts responsables du monde entier dans le domaine de la santé, a tenu sa toute première conférence à Garoowe (Somalie), avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

33. Pour célébrer la Journée internationale des femmes, l'ONU a mené une campagne nationale de sensibilisation d'un mois et soutenu des activités commémoratives à Mogadiscio et dans les États membres de la fédération. Le 3 mars, la MANUSOM a apporté son appui à une table ronde organisée à Mogadiscio par la Somali Women's Leadership Initiative sur l'introduction d'un quota de femmes dans la loi électorale afin de garantir qu'au moins 30 % des sièges à pourvoir lors des élections de 2020 seront réservés à des femmes. Vingt et une femmes d'influence, dont des parlementaires, la Présidente de la Commission électorale nationale indépendante et des responsables issues de la société civile, ont participé à la table ronde et appelé à l'adoption du projet de loi sur la réforme électorale en cours, qui consacrerait le principe d'un quota de 30 % de femmes dans la future législation nationale. Le 11 mars 2019, afin de renforcer le rôle des femmes dans la promotion et la pérennisation de la paix au niveau communautaire, le Comité des femmes pour la paix dans la région du Mudug a mené des activités de sensibilisation à la paix dans un village de Gaalkacyo-nord et un village de Gaalkacyo-sud.

34. Lors d'une convention à laquelle ont participé plus de 300 femmes du 4 au 6 mars, le Ministère des femmes et des droits de l'homme a présenté une charte des femmes, l'objectif étant d'obtenir la pleine inclusion de celles-ci dans la vie politique, économique et sociale du pays, et en particulier l'adoption d'un quota pour qu'il y ait 50 % de Somaliennes au gouvernement.

2. Mobilisation des jeunes

35. L'ONU a apporté son concours à la tenue d'une nouvelle Conférence nationale de la jeunesse, qui s'est déroulée à Mogadiscio les 26 et 27 décembre et a été organisée conjointement par le Ministère fédéral de la jeunesse et des sports et le Conseil national de la jeunesse de la Somalie.

36. Entre le 16 et le 26 février 2019, le Conseil de la jeunesse de la Somalie a continué de préparer ses toutes premières élections nationales, prévues dans le courant de l'année, et organisé à cet égard un stage de formation de 10 jours à l'intention de ses membres, qui représentent tous les États membres de la fédération. Les élections devraient avoir lieu au cours du second semestre de 2019.

C. Coordination des initiatives en faveur du développement

37. Le Gouvernement fédéral a entamé des consultations avec les États membres de la fédération en vue de l'élaboration du neuvième plan national de développement de

la Somalie pour la période allant de 2020 à 2024, l'objectif étant que le nouveau plan soit aligné sur le document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les consultations visaient à permettre aux principales parties prenantes d'apporter leur pierre à l'édifice, notamment les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé, les organisations féminines, les associations de jeunes et les minorités, ainsi que les groupes ayant un niveau de développement généralement moins élevé, tels que les déplacés à l'intérieur du pays. L'élaboration du plan national de développement pour la période 2020-2024 fait partie des objectifs du troisième programme de référence du FMI.

38. Un nouveau portefeuille de projets de consolidation de la paix, appuyé par le Fonds du Secrétaire général pour la consolidation de la paix, a été lancé le 18 février à l'occasion d'une manifestation coprésidée par le Ministre de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à Mogadiscio. Les cinq nouveaux projets qu'il contient sont axés sur les grandes priorités définies en matière de consolidation de la paix, tout particulièrement celles intéressant la réconciliation nationale, les déplacements massifs et la stabilisation. L'exécution de cet ensemble de projets est faite conjointement par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le PNUD, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la MANUSOM, en étroite coopération avec le Gouvernement fédéral, les États membres de la fédération et les partenaires de la société civile.

39. En janvier, le Gouvernement fédéral, avec le concours de l'ONU, a établi la version finale de sa première communication nationale sur les changements climatiques, dans laquelle il a analysé les effets des changements climatiques, dressé un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs clés du pays et recensé les besoins à satisfaire en priorité pour évaluer les vulnérabilités, réduire les risques climatiques et atténuer les effets des changements climatiques. La communication nationale a été soumise au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Gouvernement fédéral a entrepris par ailleurs d'élaborer une politique nationale relative aux changements climatiques, qui devrait être adoptée en 2019.

IV. Approche globale pour la sécurité

A. Coordination internationale

40. Au niveau technique, les travaux se sont poursuivis dans le cadre de l'approche globale pour la sécurité, notamment sous la forme de réunions portant expressément sur certains volets de cette dernière et destinées à harmoniser entre le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et les partenaires la fourniture de l'appui à travers l'approche globale. Dans le même temps, le Gouvernement fédéral a commencé à planifier, avec ses partenaires internationaux, les opérations qui seront menées conjointement dans le Bas-Chébéli.

B. Volets de l'approche globale pour la sécurité

Volet 1

Contribuer à l'efficacité des opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

41. Le BANUS a continué de fournir un appui logistique au personnel de l'AMISOM déployé dans 78 localités du sud de la Somalie. En application de la résolution 2431 (2018) du Conseil de sécurité, le rapatriement de 1 000 soldats burundais a commencé le 21 février et s'est achevé le 5 avril. Afin d'appuyer le Plan de transition pour la Somalie, le BANUS a participé à la réinstallation de 457 soldats burundais, qui étaient déployés à l'académie militaire de Mogadiscio. Deux cents soldats ont été transférés à Maslah, à 20 kilomètres à l'est de Mogadiscio, tandis que les autres ont été transférés à Jawhar et dans une base opérationnelle avancée du secteur 5.

42. Le concept général d'opérations de l'AMISOM (pour la période allant de 2018 à 2021), qui avait été adopté à la vingt-septième réunion du Comité de coordination des opérations militaires de l'AMISOM, tenue le 30 novembre à Addis-Abeba, a été approuvé le 13 février 2019 par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Conformément à la résolution 2431 (2018), l'Union africaine et l'ONU ont procédé à un examen conjoint de l'AMISOM à Mogadiscio et dans l'ensemble des postes de commandement de secteur de l'AMISOM, du 4 au 19 mars 2019. Comme je l'ai exposé en détail dans la lettre que j'ai récemment adressée au Conseil de sécurité (S/2019/388), cet examen a permis d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan de transition pour la Somalie et la reconfiguration de l'AMISOM à l'appui de ce dernier, ainsi que de formuler des recommandations sur la voie à suivre.

43. Le BANUS continue de fournir un appui logistique à 10 900 membres de l'Armée nationale somalienne dans le cadre d'opérations conjointes avec l'AMISOM. Le Gouvernement fédéral a fourni des directives destinées à adapter l'appui prêté par le BANUS pour inclure jusqu'à 10 900 membres des forces de sécurité somaliennes, qui font officiellement partie du dispositif national de sécurité. Le BANUS a apporté son concours aux activités de recensement biométrique dirigées par le Gouvernement fédéral en affrétant des vols spéciaux depuis Mogadiscio à destination de 12 localités différentes, en vue de comptabiliser les membres des forces de sécurité somaliennes qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de son appui dans chaque localité. Dans le cadre des préparatifs des opérations menées conjointement par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM contre les Chabab, le BANUS a fourni un appui logistique, notamment des rations alimentaires, du carburant, de l'eau et des trousseaux de premiers secours. Il a continué d'aider l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne à mettre en œuvre le Plan de transition, en vue d'ouvrir et de sécuriser les principaux itinéraires de ravitaillement et les agglomérations de Marka et de Shalamboti, dans le Bas-Chébéli (État du Sud-Ouest).

44. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines de l'ONU a formé 4 246 soldats de l'AMISOM aux techniques de détection, de neutralisation et d'enlèvement d'engins explosifs improvisés. Il a également mis à la disposition de l'AMISOM des équipes cynophiles aux fins de l'inspection des véhicules, bagages et infrastructures. Ainsi, 17 des 26 engins explosifs improvisés détectés le long des principaux itinéraires de ravitaillement ont été détruits par des équipes de l'AMISOM formées et encadrées par le Service de la lutte antimines. Une Équipe de lutte antimines déployée à l'académie militaire a déminé 215 153 m² de terres et enlevé 438 restes de guerre.

Volet 2

Renforcer les institutions somaliennes chargées de la sécurité

45. Le code de conduite et la structure organisationnelle de l'Armée nationale somalienne ont été adoptés dans la législation en janvier et le recensement biométrique des soldats de l'Armée s'est achevé le 3 mars 2018. L'AMISOM et l'ONU ont également appuyé l'évaluation de l'état de préparation opérationnelle des forces régionales, qui a permis de recenser 19 683 personnes au total, dans les régions du Djoubaland et de Galmudug, dans l'État du Sud-Ouest et dans le Puntland.

46. Le 31 décembre 2018, la Chambre du peuple du Parlement fédéral a approuvé le projet de loi portant pensions et indemnités des membres des forces armées somaliennes et des services de sécurité du pays, et l'a soumis pour adoption à la Chambre haute. En décembre, le Département somalien de l'administration maritime, qui relève du Ministère des ports et des transports maritimes, est devenu pleinement opérationnel et l'autorité portuaire somalienne a été rétablie le 16 janvier 2019. En avril, le Gouvernement fédéral a signé le Programme conjoint de gouvernance du secteur de la sécurité, destiné à renforcer le contrôle civil des réformes du secteur de la sécurité, tant au niveau national qu'au niveau des États membres de la fédération, qui doivent se faire dans le respect de l'état de droit et des droits de l'homme.

47. Les comités techniques chargés de la mise en œuvre du nouveau modèle d'organisation de la police dans le HirChébéli et au Djoubaland ont actualisé leurs priorités en la matière pour la période 2019-2020. Le programme commun de police, destiné à aider le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à mettre en œuvre le nouveau modèle d'organisation de la police en fonction des priorités ayant été arrêtées, est actuellement financé à hauteur de 50 millions de dollars. Il appuie la formation de 700 policiers dans la région de Galmudug, le recrutement et la formation de 400 policiers dans l'État du Sud-Ouest et de 600 policiers au Djoubaland, ainsi que le recrutement de 800 policiers dans le HirChébéli. Menée conjointement par l'AMISOM et l'ONU et financée par l'Union européenne, la formation de 200 recrues de la police à Jawhar s'est achevée en février. Il s'agira des premiers policiers de l'État déployés dans le HirChébéli. Des activités de planification sont actuellement menées, dans le cadre du Plan de sécurité de Mogadiscio, avec le soutien du programme commun de police, pour appuyer le renforcement des points de contrôle de sécurité et le contrôle des sites où il pourrait y avoir des tirs de mortier. Lors d'une réunion du sous-groupe de travail chargé du volet 2.B (police) de l'approche globale pour la sécurité, organisée le 19 mars et présidée par le Ministre de la sécurité intérieure, il a été recommandé notamment d'établir un plan stratégique portant sur les patrouilles aux frontières et sur la police de l'immigration et de créer des antennes de l'unité des enquêtes pénales dans les États membres de la fédération.

48. Le 23 février, la première phase de la construction du complexe pénitentiaire et judiciaire de Mogadiscio a été confiée au Gouvernement fédéral à l'issue de la signature, le 3 février, d'un mémorandum d'accord historique, en vertu duquel aucune personne détenue ou condamnée dans la prison ou au palais de justice de Mogadiscio ne pourra être exécutée. Le 26 février, le Ministère fédéral de la justice et des affaires judiciaires et les coprésidents ont convoqué une réunion du groupe de travail chargé du volet 2.C (état de droit et justice) de l'approche globale pour la sécurité, qui est consacré à l'état de droit. Lors de la réunion, à laquelle ont participé 60 personnes représentant tous les États membres de la fédération, le Ministre a souligné les résultats obtenus, notamment la création au Ministère fédéral de la justice d'un Groupe de la lutte contre la corruption.

49. Les équipes de déminage de proximité formées par le Service de la lutte antimines de l'ONU ont mené des activités dans 15 localités, inspecté une superficie

de 1 112 894 m² et enlevé 1 034 restes de guerre en toute sécurité. Le Service a également déployé des relais communautaires dans les districts libérés et sensibilisé 11 647 habitants, dont 73 % étaient des enfants, aux risques liés aux engins explosifs.

Volet 3

Stabilisation et relèvement local et extension de l'autorité/de la responsabilité de l'État

50. Les 29 et 30 janvier, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, en collaboration avec leurs homologues des États membres de la fédération et l'Administration régionale du Banaadir, ont commencé à planifier la deuxième phase du projet d'appui à la stabilisation. Cette dernière vise notamment à allouer environ 2 millions de dollars au renforcement des capacités institutionnelles et à appuyer les initiatives de réconciliation et la gouvernance à l'échelle locale. Une réunion de stabilisation, à laquelle ont participé des représentants de tous les États membres de la fédération, a eu lieu le 28 janvier. À cette occasion, les discussions ont porté essentiellement sur la nécessité d'accélérer le rythme des activités de stabilisation et de régler les problèmes liés à la lenteur des progrès accomplis eu égard à la formation des conseils de district. Du 26 au 28 février, le Ministère a tenu son forum interministériel trimestriel, auquel ont participé des homologues des États membres de la fédération. Celui-ci portait tout particulièrement sur les engagements pris par les ministères en faveur de la stabilisation et le Cadre national de Wadajir sur la gouvernance locale, qui sera appliqué à l'échelle du pays, ainsi que sur l'harmonisation de ces initiatives avec les programmes des partenaires internationaux.

Volet 4

Prévention et répression de l'extrémisme violent

51. Dans le cadre du projet visant à mettre en œuvre la stratégie et les plans d'action de la Somalie sur la prévention et la répression de l'extrémisme violent, le Cabinet du Premier Ministre et les États membres de la fédération ont reçu de l'ONU une assistance technique et un appui au renforcement des capacités en vue d'améliorer la coordination des activités menées sur la question entre les services opérationnels. Au niveau des États fédérés, un soutien supplémentaire a été fourni aux fins de l'établissement de plateformes de dialogue entre le Gouvernement et la société civile qui permettent de répondre aux doléances locales, et des projets pilotes visant à s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent et de la radicalisation ont été mis sur pied. En tout, 63 programmes liés à la prévention et à la répression de l'extrémisme violent ont été recensés à l'occasion de l'état des lieux de l'aide apportée à la Somalie, qui a été examiné et confirmé en mars 2019.

52. La MANUSOM a continué d'appuyer le programme national de traitement et de prise en charge des combattants désengagés, mis en œuvre par le Gouvernement fédéral, notamment en fournissant un appui à la coordination et en établissant des instructions permanentes. En mars 2019, les trois centres de réadaptation de déserteurs à faible risque des Chabab avaient accueilli 70 déserteurs à Mogadiscio, 144 à Baidoa et 57 à Kismayo. La période considérée a été marquée par le lancement d'un projet financé par le Fonds pour la consolidation de la paix, qui visait à remédier aux insuffisances opérationnelles relatives à l'assistance à la réintégration des femmes membres des Chabab. Mise en œuvre par l'OIM, l'initiative ciblera 150 ex-combattantes et jusqu'à 1 000 membres de communautés, en vue de renforcer les organisations de femmes et les groupes locaux et d'appuyer leur réintégration, tout en favorisant l'égalité des genres au sein du programme de réintégration des déserteurs.

C. Planification de la transition

53. En mars, le Gouvernement fédéral a annoncé l'organisation d'opérations militaires contre les Chabab dans le Bas-Chébéli dans le cadre du processus de transition. Ces opérations visent à améliorer la sécurité à Mogadiscio et à appuyer le transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux institutions et aux forces de sécurité somaliennes. Le 1^{er} avril, l'Armée nationale somalienne a lancé des opérations à Sabid et aux alentours de la ville en vue de sécuriser l'itinéraire principal de ravitaillement entre Afgooye et Marka et de rétablir l'autorité de l'État dans les zones reconquises, conformément à la première phase du plan de transition.

54. Pour appuyer la coordination des activités de stabilisation dans les zones nouvellement libérées à la suite des opérations militaires menées dans le Bas-Chébéli, un groupe de travail interministériel composé de membres des Ministères de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation, de la défense, de la justice et des affaires judiciaires, de la sécurité intérieure, de la santé, de l'information et des affaires humanitaires et de la gestion des risques a rencontré, le 8 avril, des représentants de l'État du Sud-Ouest et des partenaires internationaux. Il a salué les progrès accomplis par les forces de sécurité somaliennes dans le Bas-Chébéli et a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une stratégie cohérente en matière d'activités de stabilisation qui soit assortie de conditions.

V. Droits de l'homme et protection

A. Droits de l'homme

55. Au cours de la période considérée, le Groupe des droits de l'homme et de la protection de la MANUSOM a recensé 757 victimes civiles, 546 cas (72 %) ayant été attribués aux Chabab, 70 (9 %) aux forces de sécurité de l'État et 76 (10 %) à des individus non identifiés. Six des cas de victimes civiles (2 morts et 4 blessés) ont résulté de frappes aériennes perpétrées par un aéronef non identifié au Djoubaland et au Hiraan.

56. Au total, 26 condamnations à mort ont été prononcées par des tribunaux civils, dont 6 ont ensuite été commuées en peines d'emprisonnement, et 8 exécutions ont eu lieu.

57. On a continué d'assister à des violations de la liberté d'expression avec l'arrestation arbitraire de huit journalistes, le harcèlement et l'agression de deux journalistes par les forces de sécurité de l'État et la suspension d'un organe de presse par un tribunal dans le « Somaliland ».

58. Le 29 janvier 2019, le Ministère des femmes et des droits de l'homme a présenté le rapport volontaire d'examen à mi-parcours de la Somalie dans le cadre de l'Examen périodique universel, dans lequel sont décrits les progrès que le Gouvernement fédéral a accomplis pour mettre en œuvre les recommandations de l'Examen acceptées par la Somalie.

59. Le 4 mars, le Premier Ministre s'est adressé au Conseil des droits de l'homme et a réaffirmé la détermination de la Somalie à défendre les droits de l'homme en tant que membre nouvellement élu du Conseil.

B. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme

60. À la suite des incidents survenus entre le 13 et le 15 décembre, pendant les opérations électorales organisées dans l'État du Sud-Ouest, le Gouvernement fédéral et l'État du Sud-Ouest ont créé des comités d'enquête chargés d'examiner les questions relatives aux droits de l'homme et les circonstances de ces incidents. Le comité d'enquête de l'État du Sud-Ouest a établi que quatre personnes avaient été tuées au cours de ceux-ci.

61. L'AMISOM a mis en place des mesures relatives aux victimes civiles résultant d'opérations aériennes, notamment l'application de ses règles d'engagement par les troupes, ainsi qu'une formation et des procédures de signalement des incidents causant des victimes civiles. Le groupe de travail technique AMISOM/ONU sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes a également examiné d'autres mesures relatives à cette politique et est convenu d'une action conjointe visant à renforcer le respect des droits de l'homme.

C. Enfants touchés par les conflits armés

62. Au cours de la période considérée, l'équipe spéciale de surveillance et d'information des Nations Unies sur les violations graves commises contre les enfants a recensé 505 violations graves touchant 1 096 enfants (932 garçons et 164 filles), 19 attaques contre des écoles, 4 attaques contre des hôpitaux et 17 cas de refus d'accès humanitaire. Six cent douze enfants ont été victimes de recrutement et d'utilisation, 236 ont été tués ou mutilés et 90 ont été victimes de violence sexuelle. Parmi ces violations, 59 % ont été attribuées aux Chabab, 10 % à des éléments armés non identifiés, 4 % à des milices de clan et 3 % à des tirs croisés entre différentes forces et groupes armés. Les 24 % restants ont été attribués aux forces gouvernementales et régionales ainsi qu'à des éléments armés non identifiés.

D. Prévention de la violence sexuelle

63. Le 25 décembre 2018, le Ministère des femmes et des droits de l'homme a nommé un nouveau coordonnateur chargé du plan d'action national, poste qui était resté vacant depuis mai 2018, renforçant ainsi la capacité du Gouvernement fédéral à accélérer la mise en œuvre du plan d'action national visant à mettre fin aux violences sexuelles commises en période de conflit. Parmi les priorités identifiées par le Gouvernement fédéral figurait le renforcement du travail du Comité directeur, qui coordonne les efforts faits par les États membres de la fédération pour prévenir et combattre la violence sexuelle.

64. Du 27 mars au 4 avril, 52 prestataires de soins de santé ont été formés avec l'appui du FNUAP pour renforcer les capacités nécessaires à une prise en charge clinique adéquate des victimes de viol dans le Puntland et dans le « Somaliland ». Une session supplémentaire s'est tenue à Mogadiscio du 10 au 14 avril à l'intention de 21 professionnels de la santé.

VI. Situation humanitaire

65. Les besoins humanitaires restent élevés dans l'ensemble de la Somalie : environ 4,2 millions de personnes (soit un tiers de la population) auront besoin d'aide et de

protection en 2019. À la mi-avril, des sécheresses légères à modérées ont été signalées dans certaines régions du « Somaliland » et du Puntland. Les régions méridionales subissent également une sécheresse anormale et persistante. En raison d'une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité alimentaire dans le nord et le centre du pays, en particulier parmi les pasteurs, on s'attend à ce que la proportion des populations entrant dans les phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire augmente de 5 à 10 % par rapport aux projections précédentes, qui concernaient la période allant de février à juin 2019.

66. L'arrivée tardive et la faiblesse des précipitations pendant la saison *gu* (de mars à mai) 2019 ont aggravé les conditions de sécheresse existantes, en particulier dans les zones agropastorales du nord et du centre de la Somalie. Bien que des précipitations légères à modérées aient été reçues à la mi-avril dans de nombreuses régions, les précipitations reçues à ce jour ne sont pas suffisantes pour inverser les effets de la sécheresse, qui a entraîné de graves pénuries d'eau dans l'ensemble du pays. La chute importante des rendements des cultures devrait également avoir des répercussions sur la sécurité alimentaire au cours des prochains mois. En raison de la détérioration de la situation, 3,4 millions de personnes sont actuellement confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire critiques. Bien que l'épidémie de choléra qui a commencé en 2018 reste largement contenue, la transmission active s'est poursuivie au cours de la période considérée dans les districts du Banaadir à forte concentration de personnes déplacées. Au total, depuis le début de l'épidémie, 59 % des cas, soit plus de 6 500 au total, ont touché des enfants de moins de 5 ans.

67. Plus de 1,5 million de Somaliens sont touchés par une insécurité alimentaire aiguë (phases 3 et supérieures du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) et ont besoin d'une assistance immédiate. Au total, 4,9 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, contre 4,6 millions en septembre dernier. Près de 43 % d'entre elles sont des personnes déplacées, exposées à des vulnérabilités chroniques. Bien que l'on ait observé des améliorations modérées en matière de nutrition, les taux de malnutrition aiguë, en particulier chez les personnes déplacées, restent élevés dans certaines régions. En 2019, quelque 903 100 enfants de moins de 5 ans risquent de souffrir de malnutrition aiguë.

68. Les conflits armés prolongés, l'insécurité et l'irrégularité des conditions météorologiques ont continué de contraindre des civils à quitter leurs foyers. Avec une population de 2,6 millions de déplacés, la Somalie fait partie des pays qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées sur son territoire. Celles-ci vivent dans des conditions difficiles, sont très vulnérables et ont un besoin cruel de différents services de base et de protection.

69. La tendance à la hausse des expulsions forcées reste une source de préoccupation récurrente en matière de protection, et aggrave la vulnérabilité de milliers de personnes déplacées. En 2018, 314 000 personnes déplacées ont été expulsées de force, contre 200 000 l'année précédente. Plus de 76 440 personnes avaient été expulsées à la mi-avril 2019.

70. Le Ministère du plan, de l'investissement et de la promotion économique a mis en place un mécanisme de coordination des solutions durables au niveau fédéral, dont l'objectif global est de renforcer les capacités de direction du Gouvernement fédéral en matière de solutions durables pour les communautés déplacées dans l'ensemble du pays. En ce qui concerne les solutions durables, le mécanisme de coordination a estimé que l'éducation était essentielle au renforcement de la résilience et qu'elle nécessitait des investissements spécifiques. Pour rappel, 70 % des enfants en âge scolaire vivant en Somalie ne sont pas scolarisés.

71. Le plan d'aide humanitaire 2019 pour la Somalie, lancé le 21 janvier 2019, requiert 1,08 milliard de dollars pour fournir une aide vitale et un appui aux moyens de subsistance à 3,4 millions de Somaliens touchés par le conflit, les chocs climatiques et les déplacements. Le Fonds d'aide humanitaire à la Somalie et le Fonds central pour les interventions d'urgence ont notamment alloué conjointement 45,7 millions de dollars à des communautés cibles dans les régions du nord, du centre et du sud de la Somalie qui ont été les plus gravement touchées par la sécheresse. Toutefois, au 26 avril, le plan d'aide humanitaire n'était financé qu'à hauteur de 15 %, traduisant ainsi un important manque de financement. Il est essentiel d'apporter dans les plus brefs délais un appui financier soutenu aux opérations humanitaires afin de permettre aux organismes d'aide de poursuivre leurs opérations et d'intensifier leurs interventions dans les régions les plus durement touchées par la sécheresse. Au cours des six prochains mois, environ 674 millions de dollars seront indispensables pour répondre aux besoins vitaux entraînés par la sécheresse, notamment en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Sans ressources immédiates, les partenaires humanitaires ne seront pas en mesure d'intensifier suffisamment leur intervention rapide pour faire face à la détérioration de la situation.

72. Le contexte opérationnel reste difficile. Les opérations militaires en cours, les affrontements entre groupes armés et la présence d'acteurs armés non étatiques sur les principales voies d'accès continuent d'avoir des répercussions sur les opérations humanitaires, provoquant des déplacements et restreignant les mouvements du personnel et la circulation des biens. La violence qui sévit actuellement continue d'avoir une incidence sur les civils : des enlèvements d'enfants, des incendies de camions commerciaux et des restrictions à la liberté de circulation à l'entrée et à la sortie des zones ayant besoin d'une aide humanitaire sont régulièrement signalés. Les autorités de l'État et les autorités locales jouent un rôle plus important dans le suivi et la mise en œuvre des programmes humanitaires. Ces interventions sont certes des indicateurs positifs du renforcement des institutions nationales, mais il convient de veiller à améliorer l'homogénéité et la cohérence des demandes, compte tenu des capacités actuelles de ces autorités et de l'importance cruciale du respect des principes humanitaires. Les discussions en cours concernant la reconfiguration de l'AMISOM et la fermeture éventuelle des bases opérationnelles avancées pourraient avoir une incidence sur les opérations et les interventions humanitaires, à mesure que les troupes de l'AMISOM se retirent.

VII. Présence des entités des Nations Unies en Somalie

73. Les entités des Nations Unies maintiennent leur présence en Somalie à Baidoa, Beledweyne, Boosaaso, Dhooble, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. L'installation du bureau à Dhuusamarreeb a considérablement avancé. Le 14 avril, on dénombrait 764 et 1 402 membres du personnel recrutés respectivement sur les plans international et national présents en Somalie.

74. À la suite de l'attaque au mortier qui a visé le complexe des Nations Unies et des camps de l'AMISOM à Mogadiscio le 1^{er} janvier 2019, le responsable désigné de la MANUSOM s'est employé en priorité à sécuriser les bureaux et les logements de tous les membres du personnel. Un appui a également été fourni aux forces de sécurité somaliennes pour leur permettre de prendre le dessus dans les zones d'où proviennent les tirs de mortiers ciblant la ville.

75. Afin de mieux protéger le personnel de l'ONU et de l'AMISOM, le BANUS a commencé à apporter des améliorations à la sécurité des locaux en munissant les

bureaux et les logements de tous les membres du personnel de toits de protection, en ajoutant des abris fortifiés et en collaborant étroitement avec les forces de sécurité somaliennes pour améliorer la sécurité des principales voies d'accès à l'aéroport international Aden Adde en installant des points de contrôle supplémentaires.

76. Un bureau mixte de coordination réunissant des représentants de l'ONU et du Gouvernement fédéral a été créé sous les auspices du Comité mixte des relations avec le pays hôte. Ce bureau, qui a commencé ses activités en mars 2019, a permis de régler plus rapidement les questions en suspens entre l'ONU et le Gouvernement fédéral, et notamment d'améliorer le traitement des demandes de visa, dans le cadre de l'accord sur le statut de la mission. Toutefois, le maintien des taxes et d'autres redevances imposées aux membres du personnel ne possédant pas de laissez-passer des Nations Unies continue de perturber les opérations de l'ONU en Somalie.

VIII. Observations

77. L'ONU reste fermement résolue à aider le Gouvernement fédéral à instaurer la paix, la stabilité et le développement durable pour tous les Somaliens. Je salue les efforts visant à redéfinir et à renforcer le partenariat entre le Gouvernement fédéral et l'Organisation des Nations Unies. Je remercie également le Conseil de sécurité pour l'appui qu'il continue d'apporter à la Somalie et à la MANUSOM, dont l'exemple le plus récent est la résolution 2461 (2019), et attends avec intérêt que la MANUSOM s'acquitte pleinement de son mandat dans le cadre d'une relation entièrement rétablie entre l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien.

78. La Somalie continue d'aller de l'avant pour bâtir un État fédéral opérationnel. Il y a lieu de rendre hommage aux dirigeants du Gouvernement fédéral et des États fédérés, qui restent décidés à concourir à l'entreprise de consolidation de la paix et d'édification de l'État. Le Gouvernement fédéral a proposé un programme de réformes de grande envergure, comportant quatre plans d'action (visant à poursuivre les progrès dans les domaines des politiques inclusives, de la sécurité et de la justice, du relèvement économique et du développement humain), qui devrait bénéficier de l'appui coordonné et soutenu des partenaires internationaux.

79. La Somalie continue cependant de rencontrer des difficultés qui témoignent de la fragilité des progrès accomplis jusqu'à présent. La persistance de l'extrémisme violent, du terrorisme et des conflits armés, l'instabilité politique, la corruption et les retombées de l'évolution des dynamiques extérieures, ainsi que le spectre de nouvelles crises humanitaires, menacent les acquis. L'intérêt supérieur du peuple somalien doit être au cœur de tous les efforts entrepris pour faire face à ces problèmes.

80. Dans mon rapport précédent, j'avais noté avec inquiétude que l'impasse politique persistante dans laquelle se trouvait le dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération empêchait d'avancer. Je trouve encourageantes les mesures de réconciliation prises par les dirigeants somaliens à la cérémonie d'investiture du nouveau Président du Puntland, qui s'est tenue à Garoowe le 26 janvier. Je reste convaincu que des relations constructives peuvent être renouées et entretenues, et appelle de nouveau les dirigeants somaliens à se réunir encore prochainement et de manière régulière et à résoudre leurs différends en ayant avant tout les intérêts de la nation somalienne à cœur. J'espère que l'évolution positive de la situation dans la Corne de l'Afrique donnera un nouvel élan aux efforts de dialogue à l'intérieur du pays et dans l'ensemble de la région.

81. Le plan d'action du Gouvernement fédéral pour une politique inclusive définit les mesures à prendre pour atteindre tous les grands objectifs politiques, à savoir les élections, la révision de la Constitution, le fédéralisme et la réconciliation. Pour ce

faire, les parties prenantes somaliennes devront maintenir un dialogue et une collaboration durables, et il faudra établir une coopération permanente entre les pouvoirs exécutif et législatif du Gouvernement et au sein du Parlement fédéral. Je note avec inquiétude la suspension de la coopération entre les deux chambres du Parlement fédéral et exhorte ses membres à s'acquitter de leurs responsabilités et à reprendre leur collaboration afin de mettre en œuvre le programme du Parlement et d'adopter d'urgence des lois nécessaires dans des domaines clefs.

82. L'année 2019 est une année charnière pour la révision de la Constitution fédérale provisoire. Je demande instamment à tous les acteurs clefs de prêter une attention soutenue aux questions en suspens relatives au fédéralisme et de conclure les accords politiques nécessaires à leur règlement. La réforme constitutionnelle devrait servir de point de départ et permettre de bâtir une vision commune, celle d'un État somalien fédéral, ouvert et démocratique qui protège les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous ses citoyens. J'exhorte les dirigeants somaliens à s'employer à mettre en œuvre un processus de révision constitutionnelle ouvert et transparent afin de veiller à ce que l'ensemble de la société somalienne s'y sente pleinement associé.

83. Les progrès accomplis en vue de mettre la dernière main à un cadre de réconciliation nationale qui constituera le document de référence en la matière sont encourageants. En outre, je félicite la Commission électorale nationale indépendante d'avoir fait avancer les préparatifs concernant l'inscription sur les listes électorales et j'engage vivement les dirigeants somaliens à présenter au Parlement pour adoption le cadre juridique régissant les élections de 2020 et 2021. Il convient de commencer dès que possible les activités de planification requises, notamment en matière de sécurité, aux niveaux national et infranational, afin que les opérations électorales et leurs préparatifs se déroulent en temps voulu.

84. Il reste préoccupant de constater que peu de femmes participent à la vie politique et que le rôle qu'elles jouent dans la prise de décisions est limité. J'engage le Gouvernement fédéral, le Parlement fédéral, les États membres de la fédération, la société civile et la communauté internationale à renforcer la participation des femmes au programme de réformes politiques, notamment en ajoutant des dispositions axées sur l'égalité des sexes dans le cadre juridique électoral pour 2020 et 2021. À cet égard, les dirigeants et le Parlement somaliens devraient adopter les principes énoncés dans la charte des femmes.

85. Les progrès accomplis par la Somalie ces dernières années en matière de développement économique, de production de recettes et de gestion financière sont encourageants et ont été salués par tous ses partenaires, le 12 avril 2019 à Washington. Le Gouvernement fédéral doit redoubler d'efforts afin de remplir les conditions nécessaires pour atteindre l'étape du « point de décision » au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, désormais à sa portée, ce qui pourrait constituer une réussite majeure sur la voie de la stabilité.

86. Comme suite à la lettre que j'ai récemment adressée au Conseil de sécurité en application de la résolution 2431 (2018), je me félicite de l'examen de l'AMISOM mené conjointement par l'ONU et l'Union africaine et visant à évaluer l'avancement de la transition en matière de sécurité en Somalie. Pour que la Somalie assume la responsabilité principale en la matière, il est indispensable que le plan de transition et le dispositif national de sécurité visant à mettre en place une organisation fédérale solide du secteur de la sécurité soient mis en œuvre selon le calendrier prévu. Le fait que le Gouvernement fédéral ait redoublé d'efforts, avec l'appui de l'AMISOM, de l'ONU et de la communauté internationale, pour accélérer les progrès en ce sens, notamment grâce à la planification conjointe et complète de la transition, est louable. Il est de la plus haute importance que la réorganisation de l'AMISOM et le transfert

de responsabilité des sites aux institutions somaliennes chargées de la sécurité soient menés de manière coordonnée, en tenant pleinement compte des conséquences humanitaires et en assurant la protection des populations civiles. Je tiens également à saluer les mesures prises par le Gouvernement fédéral en vue de renforcer l'application du principe de responsabilité et la transparence du financement du secteur de la sécurité grâce au versement direct des soldes à chacun des soldats. L'appui coordonné de la communauté internationale reste également indispensable pour une transition durable.

87. La protection des droits de l'homme sera essentielle à la démarche d'édification de l'État en Somalie. Je prends note de la conclusion de l'enquête ouverte par l'État du Sud-Ouest sur les violences liées aux élections qui ont éclaté à Baidoa en décembre 2019, ainsi que de l'enquête du Gouvernement fédéral sur ces incidents. Il s'agit d'une première étape vers l'application du principe de responsabilité et j'engage le Gouvernement fédéral comme les administrations des États fédérés à veiller à ce que les auteurs d'actes illicites soient poursuivis, dans la transparence et le respect de l'état de droit.

88. En outre, j'exhorte le Gouvernement fédéral à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, à se doter d'une commission des services judiciaires qui fonctionne efficacement et à accélérer la création d'une cour constitutionnelle et d'une commission nationale indépendante des droits de l'homme.

89. Je reste profondément préoccupé par les conditions de sécurité difficiles et les effets que les opérations militaires, les affrontements entre groupes armés et la présence d'acteurs non étatiques armés sur les principales voies d'accès continuent d'avoir sur les opérations humanitaires. Le renforcement du rôle de l'État et des autorités locales dans le suivi et la mise en œuvre des programmes humanitaires est encourageant. Cette participation accrue témoigne certes du renforcement des institutions nationales, mais il importe qu'elle se fasse dans le respect des principes humanitaires.

90. Les importants déficits de financement du plan d'aide humanitaire de 2019 sont très alarmants, en particulier compte tenu de la sécheresse chronique que subit le pays et qui ne fait qu'aggraver la situation humanitaire. Il est indispensable de mobiliser 674 millions de dollars pour répondre aux besoins vitaux qui se feront sentir dans les six prochains mois. Il est urgent que les donateurs apportent un appui soutenu aux organismes humanitaires pour leur permettre de prendre des mesures rapides afin de faire face à la détérioration de la situation.

91. Je remercie l'Union africaine, l'AMISOM, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires pour leur appui constant à la démarche de consolidation de la paix et d'édification de l'État en Somalie. Je rends hommage à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour les sacrifices qu'elles ne cessent de consentir en Somalie dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

92. Je rends hommage à Raisedon Zenenga, mon Représentant spécial par intérim, et aux membres du personnel de la MANUSOM, à la Chef du BANUS et à son personnel ainsi qu'au personnel des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies en Somalie pour le dévouement dont ils continuent de faire preuve malgré des conditions difficiles.

